

Image not found or type unknown



Différences sur les délais de préavis

Par **katia64_old**, le **06/07/2007** à **13:21**

bonjour, je suis en CDI et souhaite démissionner pour un CDD. sur mon contrat il est indiqué 2 mois de préavis et sur la convention collective 1 mois. puis je appliquer la convention et pas le contrat? je souhaite quitter la société au plus tôt merci

Par **Jurigaby**, le **08/07/2007** à **00:21**

Bonjour. En effet, je suis quasi sûr qu'il convient d'appliquer la convention collective dans votre espèce. Alors, partez dans un mois !